

Rapport synthèse

sur les avis émis par les Tables régionales
de concertation des aînés du Québec
et la CTRCAQ



CONFÉRENCE
des Tables régionales de concertation
des aînés du Québec

Avec la participation de :

Québec 

Portrait synthèse 2024

**Conférence des Tables régionales
de concertation des aînés du Québec**

Rédaction

Audrey Bourassa, agente de développement (CTRCAQ)
et Bertrand Gignac, directeur général (CTRCAQ)

TABLE DES MATIÈRES

1. Mot de la présidente, madame Nicole Bolduc-DuBois	3
2. Rapport synthèse sur les avis émis par les Tables régionales de concertation des aînés du Québec et la CTRCAQ – Avril 2024	4
2.1 Mise en contexte	4
2.2 Émissions d’avis	5
2.3 L’émission d’avis et de mémoires	5
2.4 Méthodologie du rapport synthèse	5
2.5 Limites	6
3. L’émission d’avis par les Tables régionales de concertation des aînés du Québec	7
Région 01- Bas St-Laurent	8
Région 02 - Saguenay-Lac-St-Jean	8
Région 03 - Capitale-Nationale	9
Région 04 - Mauricie	9
Région 05 - l’Estrie	10
Région 06 - Île-de-Montréal	10
Région 07 - Outaouais	11
Région 08 - Abitibi-Témiscamingue	11
Région 09 - Côte-Nord	12
Région 10 - Nord-du-Québec	12
Région 11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	12
Région 12 - Chaudière-Appalaches	13
Région 13 - Laval	13
Région 14 - Lanaudière	13
Région 15 - Laurentides	14
Région 16 - Montérégie	14
Région 17 - Centre-du-Québec	15
Région 18 - Nunavik	15
4. Les avis émis par la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec (CTRCAQ)	16
5. Les avis : comparatif d’une région à l’autre	17
6. Conclusion	18

Acronymes

ACEF: Association coopérative d'économie familiale

Aînés DDR: Aînés Domaine du Roy

CISSS: Centre intégré en santé et services sociaux

CLSC: Centre local de services communautaires

CTRCAQ: Conférence des Tables régionales de Concertation des aînés du Québec

GMF: Groupe de médecine familiale

MADA: Programme Municipalité amis des aînés

MPOC: maladie pulmonaire obstructive chronique

OBNL: Organismes à but non lucratif

OSBL: Organismes sans but lucratif

SAD: Soutien à domicile

SAPA: Soutien à l'autonomie des personnes âgées

TRCA: Table Régionale de Concertation des aînés du Québec

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame la ministre,

Il nous fait plaisir de vous remettre ce document relatif au mandat de notre convention d'aide financière 2023-25 soit de faire une synthèse des avis émis pour chaque Table régionale de concertation des aînés du Québec. Nous vous soumettons le bilan de ces avis en y indiquant les pistes de solutions s'y rattachant pour répondre aux besoins des aînés. Ces avis sont produits, tant pour les Tables que pour la Conférence des Tables, dans un esprit de concertation avec les partenaires du milieu intéressés et impliqués dans la cause des aînés.



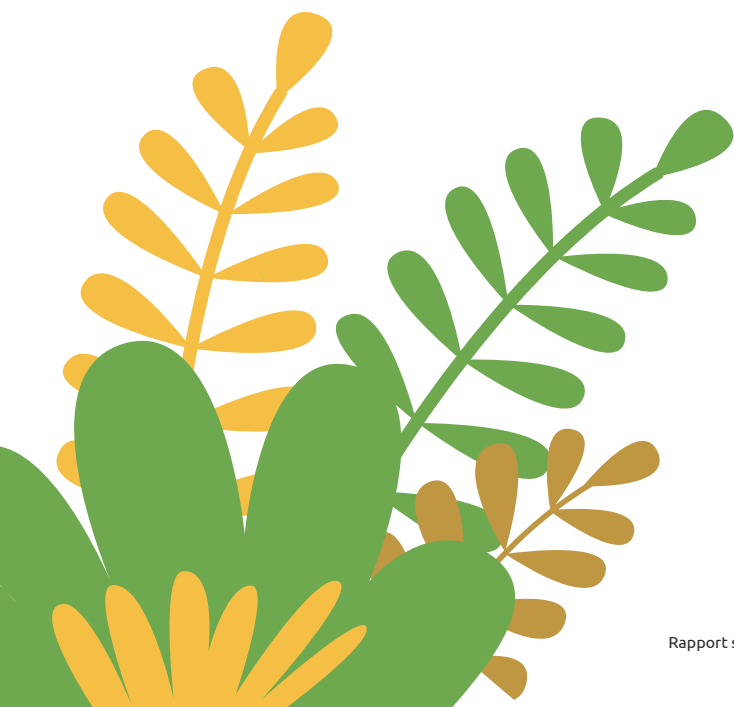
C'est ce processus collectif des acteurs sociaux intéressés par la cause des aînés qui permet de vous faire part des différents enjeux tant régionaux que provinciaux. Pour l'ensemble des avis émis par la Conférence et ses membres ce sont des centaines voire des milliers de personnes qui sont partie prenante de la démarche. Nous souhaitons vivement que ce document vous soit utile et figure comme agent de changement ainsi qu'une référence pour les décideurs quant au souci du vieillissement actif.

Nous espérons, madame la ministre, que les informations contenues dans ce bilan vous seront d'une aide précieuse dans la préparation de vos décisions à venir.

Nous vous assurons de notre entière collaboration et recevez, madame la ministre, nos salutations distinguées.

A handwritten signature in cursive script that reads "Nicole Bolduc-DuBois".

Nicole Bolduc-DuBois
Présidente



Rapport synthèse sur les avis émis par les Tables régionales de concertation des aînés du Québec et la CTRCAQ

- Avril 2024

2.1 MISE EN CONTEXTE

Ce document est produit afin de répondre au mandat inscrit à la convention d'aide financière 2023-25 entre le Secrétariat aux aînés, la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec (CTRCAQ) et les Tables régionales de concertation des aînés du Québec (TRCA) qui stipule que la Conférence doit émettre des avis sur des problématiques régionales. Les avis qu'on y retrouve sont attendus par la ministre responsable des aînés en vue d'enrichir les politiques touchant les aînés du Québec.

Plus précisément, le mandat de la CTRCAQ se définit comme suit :

«Transmettre à la MINISTRE des avis susceptibles de favoriser le vieillissement actif des aînés, d'améliorer leur qualité de vie, de mettre en valeur la contribution des aînés à la société, de promouvoir la solidarité entre les générations, de veiller à la sécurité des aînés et de favoriser des milieux de vie et des environnements sains, sécuritaires et bienveillants.

Actions : En émettant des avis pour faire connaître des problématiques ou des enjeux nationaux qui concernent les aînés; En soutenant des dossiers d'actualité sur des problématiques ou des enjeux nationaux qui concernent les aînés; En proposant des pistes de solutions pour répondre aux besoins des aînés et améliorer leurs conditions de vie; En recensant les principaux enjeux nationaux ainsi que les forces, les faiblesses, et les points à améliorer des programmes, des mesures et des services destinés aux aînés. ».

Le mandat des Tables régionales en regard de l'émission d'avis est le suivant :

«Soutenir la concertation régionale vers l'atteinte d'objectifs régionaux communs et transmettre à la MINISTRE, après consultation auprès de la CTRCAQ, l'information et les avis susceptibles de notamment favoriser le vieillissement actif des aînés, d'améliorer leur qualité de vie, de mettre en valeur la contribution des aînés à la société, de promouvoir la solidarité entre les générations, de veiller à la sécurité des aînés et de favoriser des milieux de vie et des environnements sains, sécuritaires et bienveillants.

Actions: En organisant ou participant à des rencontres de concertation régionales planifiées par la TABLE ou tout autre organisme de la région; En identifiant les problématiques ou enjeux régionaux concernant les aînés de sa région et en émettant des avis; En proposant des pistes de solutions pour améliorer les conditions de vie des aînés; En identifiant, le cas échéant, les interventions réalisées dans sa région au cours de l'année qui ont favorisé le vieillissement actif des aînés (bons coups, événements, services, etc.). ».

2.2 ÉMISSIONS D'AVIS

Pour la CTRCAQ :

Les avis émis par la CTRCAQ peuvent être construits à la suite d'une consultation des Tables régionales et ses partenaires ou à partir de constats enregistrés dans ses processus d'échanges avec ses multiples partenaires et collaborateurs du milieu. Ce sont des avis touchant les aînés du Québec et non une région administrative en particulier.

Pour les TRCA :

Le processus quant à l'émission d'avis est similaire d'une région à l'autre. À partir du moment où un enjeu est identifié, soit par la Table régionale, soit par l'un de leurs partenaires, l'enjeu est évalué quant à sa nature et son impact sur les aînés. De là, la consultation ou la concertation est enclenchée dans le but de produire l'avis. Un minimum de recherche est effectué afin de mieux définir en quoi consiste l'enjeu. Une fois produit, il est porté à l'attention de la ministre. Une présentation au cabinet de la ministre peut ensuite être faite par des représentants de la Table lors de rencontres statutaires.

2.3 L'ÉMISSION D'AVIS ET DE MÉMOIRES

Parallèlement à ces rencontres de concertation spéciales, les TRCA participent largement à la rédaction d'avis ou de rapports produits par la CTRCAQ se référant à des sujets ponctuels. Ce pourrait être le cas aussi pour la production de mémoires faisant suite à des demandes du cabinet de la ministre. Dans ces instances, les documents sont menés à l'attention du Secrétariat aux aînés et de la ministre.

2.4 MÉTHODOLOGIE DU RAPPORT SYNTHÈSE

Pour produire l'ensemble de ce document synthèse, nous avons utilisé l'analyse documentaire comme méthode de collecte de données dans le sens que nous avons identifié les informations contenues dans les documents, sans interprétation ni critique. Nous avons simplement extrait le sens du texte pour vous le transmettre. Le nombre restreint d'avis et de sujet par région ne nous a pas permis d'effectuer l'analyse de contenu thématique comme souhaité. Nous avons tout de même fait ressortir quelques grands thèmes récurrents.

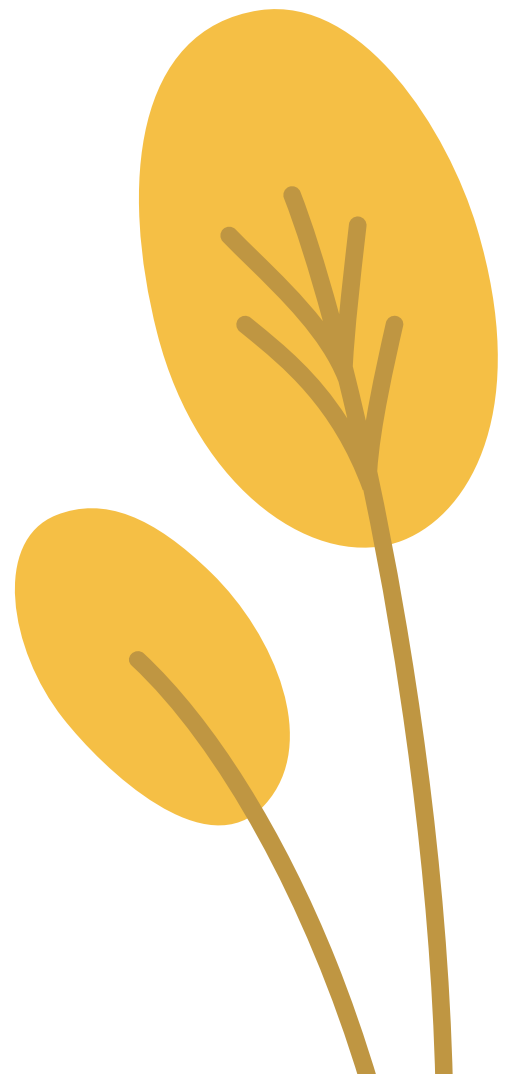
¹ PAILLÉ, P. & MUCCHIELLI, A. (2012). L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales (3^e éd). Paris: Armand Colin, 413 pages.

2.5 LIMITES

La majorité des Tables se sont concentrées sur la rédaction d'un (1) seul avis; l'énergie étant déployée dans la concertation qui sous-tend la production de l'avis. Considérant l'hétérogénéité et la quantité du contenu produit, ce rapport est donc limité dans le nombre de liens qu'il peut dresser entre les enjeux régionaux soulevés par les Tables. Nous pouvons d'ailleurs en conclure que les problématiques régionales peuvent différer considérablement et que malgré la présence d'enjeux provinciaux qui touchent l'ensemble de la population, certains enjeux doivent être adressés et considérés dans leur localité.

Cela étant dit, nous sommes tout de même en mesure de faire ressortir certaines remarques quant à des grands thèmes sous lesquels plusieurs enjeux peuvent être regroupés.

Enfin, il est nécessaire de préciser que la présente synthèse ne vise pas à donner un portrait complet des enjeux qui touchent les aînés dans l'ensemble des régions.



3. L'ÉMISSION D'AVIS PAR LES TABLES RÉGIONALES DE CONCERTATION DES AÎNÉS DU QUÉBEC

Cette année, un total de 22 avis a été émis par les TRCA pour la période 2023-2024. Les voici énumérés dans un tableau.

Tableau 1. Résumé des avis répertoriés par région administrative	
RÉGIONS	AVIS
01-Bas-Saint-Laurent	1- Interpellation du ministre de l'Éducation quant aux services de formation aux aînés de type « intégration sociale »
02-Saguenay-Lac-Saint-Jean	1- Disparition du Publisac 2- Soins dentaires aux aînés
03-Capitale-Nationale	1- L'intelligence artificielle au service des aînés
04 Mauricie	1- Maintien à domicile des personnes âgées
05-Estrie	1- Soins et services à domicile
06-Île-de-Montréal	1- La situation d'habitation et du milieu de vie pour les personnes âgées de l'île de Montréal
07-Outaouais	1- Baisse du pouvoir d'achat des aînés en lien avec l'indexation des pensions de retraite et les augmentations annuelles du coût de l'inflation
08-Abitibi-Témiscamingue	1- La réalité des personnes âgées de l'Abitibi-Témiscamingue 2- La pauvreté des personnes âgées en Abitibi-Témiscamingue
09-Côte-Nord	-----
10-Nord-du-Québec	-----
11-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1- Menus travaux aux aînés en Gaspésie et aux îles 2- Les conséquences du vieillissement en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine
12-Chaudière-Appalaches	1- Le bénévolat, engagement, reconnaissance et rétention
13-Laval	1- Critères d'admissibilités au programme PNHA et inclusion personnes âgées des communautés ethnoculturelles dans la société lavalloise
14-Lanaudière	1- Les menus travaux : un service à développer
15-Laurentides	1- La fermeture des guichets automatiques de Desjardins et le noyau villageois
16-Montérégie	1- Prothèse auditive 2- Le maintien à domicile des personnes âgées
17-Centre-du-Québec	1- L'habitation au CDQ
18-Nunavik	-----

Région 01- Bas St-Laurent

Interpellation du ministre de l'Éducation quant aux services de formation aux aînés de type « intégration sociale »

La Table de concertation des Aînés du Bas-St-Laurent a émis un avis recommandant à la ministre responsable des aînés de remettre sur pied les services d'intégration sociale offerts par les Centres de formation aux adultes. Cet avis s'adresse davantage au ministère de l'Éducation et vise à préserver la santé cognitive des aînés de leur région. Il y est suggéré que les activités pour les aînés constituent un ancrage majeur pour le maintien de l'autonomie.

Région 02 - Saguenay-Lac-St-Jean

Disparition du Publisac

Pour la région du Saguenay-Lac-St-Jean, la disparition du Publisac constitue un enjeu pour les aînés. On y observe un impact sur l'autonomie des aînés dans leurs démarches de consommation, alors que ce ne sont pas tous les aînés qui ont accès ou qui savent utiliser internet. L'avis avance que la disparition du Publisac pourrait également avoir un impact sur la planification du budget des aînés.

Dans l'avis rédigé par la Table, il est proposé de :

- Réfléchir à mettre en place une aide à l'aînée qui soit innovante, en se souciant que le virage technologique doit être encore progressif et adapté;
- Envisager l'élargissement du transport bénévole social donc autre que médical et à le développer;
- Former de nouveaux bénévoles à domicile;
- Sensibiliser des entreprises à maintenir l'impression de leurs circulaires;
- Solliciter les sociétés d'État comme Postes Canada à devenir un partenaire dans la distribution;
- Consulter les aînés eux-mêmes sur cette réalité et leurs besoins;
- Considérer les propos de cet avis dans les éventuels travaux pour favoriser le maintien à domicile.

Soins dentaires aux Aînés

Dans ce deuxième avis, il est question de souligner l'absence de programme provincial de soutien aux soins dentaires pour les citoyens ne résidant pas en CHSLD ou en MDAMA ainsi que le faible accès possible à la formation en gérodentologie dentaire. Les coûts élevés, entre autres, diminuent l'accès à des soins de dentaires qui peuvent avoir des répercussions sur la santé physique et jusqu'à l'isolement social.

Les pistes de solution envisagées:

- Le ministère de l'Enseignement supérieur pourrait encourager les maisons d'enseignement possédant des cliniques dentaires écoles à mettre en place des cliniques aînées;
- Les cliniques écoles des facultés de médecine dentaire et des cégeps offrant des programmes dentaires pourraient proposer des services aux aînés, en veillant à inclure un nombre minimal de patients de plus de 50 ans;
- L'élargissement du programme de couverture publique des soins bucco-dentaires médicalement requis, notamment en incluant les patients recevant des traitements de chimiothérapie pour traiter un cancer;

- Intégration de guichets d'accès à un dentiste, en particulier dans les régions afin de garantir un accès rapide aux soins nécessaires.
- Une collaboration étroite avec l'Ordre des dentistes et l'Ordre des hygiénistes dentaires et l'Ordre des denturologistes et les pratiques privées pour la promotion de ce régime afin d'encourager les professionnels à offrir des soins adaptés aux personnes âgées.

Région 03 - Capitale-Nationale

L'intelligence artificielle au service des aînés

La Table de la Capitale-Nationale considère comme important de développer des technologies informatiques qui faciliteraient, pour les aînés, l'accès à des services communautaires, gouvernementaux ou privés.

Comme piste de solution, ils suggèrent de développer un outil utilisant les moyens technologiques (site web, application web, système de reconnaissance vocale ou intelligence artificielle) afin de faciliter l'accès aux services actuellement disponibles.

Région 04 - Mauricie

Maintien à domicile des personnes aînées

La Table de concertation des aînés et des retraités de la Mauricie propose de rendre facilement accessible toute information pertinente relative aux soins et services offerts aux personnes aînées pour le maintien dans leur milieu.

Parmi les pistes de solutions identifiées par la Table:

- Mettre en place une grande campagne publicitaire sur les services offerts aux personnes aînées;
- Remettre en place une ligne téléphonique « unique » de référence au sein du gouvernement du Québec, afin que les personnes aînées et leurs proches aidants puissent être informés des services existants offerts dans la communauté;
- Utiliser les médias traditionnels (encore utilisés par les personnes aînées) afin de diffuser l'information;
- Sensibiliser et former toute personne susceptible d'interagir avec les personnes aînées (employés du gouvernement, premiers répondants, commis d'institution financière et d'épicerie, livreurs de pharmacie...);
- Appuyer, valoriser et rémunérer à leur juste valeur les intervenants (ITMAV) déjà en place dans la communauté qui sont en lien étroit avec les personnes aînées plus vulnérables;
- Valoriser davantage les métiers reliés aux services à domicile (aide au ménage, préparation des repas, etc.);
- Former des sentinelles financées à la mission et couvrant l'ensemble de la région de la Mauricie.

Région 05 - l'Estrie

Soins et services à domicile

En Estrie l'enjeu des soins et services à domicile est primordial. La liste d'attente pour obtenir des soins et des services s'allonge malgré un financement accru. La Table régionale et ses partenaires considèrent que des améliorations peuvent être apportées, dont la bonification de la gériatrie sociale ou le « Réseau bon voisinage ».

Pistes de solution :

- Faire valider la politique « Chez-soi » par les personnes concernées;
- S'inspirer de ce qui se fait ailleurs dans le monde;
- Mieux considérer la valeur et l'autonomie des ressources du milieu;
- Mobiliser la population et parler du vieillissement;
- Travailler en promotion et en sensibilisation.

Région 06 - Île-de-Montréal

La situation d'habitation et du milieu de vie pour les personnes âgées de l'île de Montréal

Dans le cadre d'une rencontre de concertation, la Table de concertation des aînés de l'île-de-Montréal a observé une grande disparité dans la connaissance de la situation du logement pour les personnes âgées entre les différents acteurs consultés, une méconnaissance des questions immobilières chez les acteurs du territoire, une confusion quant aux rôles et responsabilités des parties prenantes dans le domaine du logement des personnes âgées, ainsi qu'un problème systémique lié au manque de ressources intermédiaires ou de services à domicile.

Les défis comprennent également la vétusté, l'insalubrité et l'insécurité des logements, ainsi que des obstacles liés à l'accessibilité universelle.

L'avis de la Table est riche en pistes de solution. Ils suggèrent, en plus d'investir pour améliorer l'offre en logement :

- D'emprunter une approche intersectorielle pour rendre compte des multiples vulnérabilités et situations particulières des personnes âgées du territoire montréalais (hétérogénéité);
- D'aborder l'isolement des personnes âgées dans une perspective de santé globale, ainsi que de lutte à la maltraitance, grâce à des équipes multidisciplinaires;
- De s'assurer que les citoyens aînés participent activement à l'entièreté de ce chantier, de la consultation jusqu'à l'idéation, l'implantation, et l'évaluation.

Région 07 - Outaouais

Baisse du pouvoir d'achat des aînés en lien avec l'indexation des pensions de retraite et les augmentations annuelles du coût de l'inflation

En Outaouais, les aînés font face à une baisse significative de leur pouvoir d'achat. Cet avis souligne comment cette situation occasionne des conséquences sur les conditions de vie, la santé et le bien-être psychosocial des aînés, et démontre la nécessité de poser des actions gouvernementales concrètes pour y répondre. L'indexation des pensions de retraite, tel qu'elle est actuellement mise en place, ne parvient pas à suivre adéquatement l'augmentation du coût de la vie. L'augmentation annuelle du coût de l'inflation doit également être prise en compte dans la mise en place de mesures.

Pistes de solution :

- Revoir le système d'indexation des pensions de retraite afin de garantir une augmentation adéquate qui tient compte de l'augmentation réelle du coût de la vie;
- Mettre sur pied des mesures supplémentaires telles que des programmes d'aide financière ciblés et des réductions d'impôts pour les aînés à faible revenu;
- Reconnaître la valeur et la contribution des aînés à notre société en leur assurant des conditions de vie dignes et en veillant à leur bien-être.

Région 08 - Abitibi-Témiscamingue

La réalité des personnes aînées de l'Abitibi-Témiscamingue

La Table régionale propose dans cet avis de collaborer avec le gouvernement pour implanter diverses actions favorisant de meilleures conditions de vie pour les aînés. Elle identifie différents aspects de la réalité des aînés de l'Abitibi-Témiscamingue : le vieillissement, le milieu de vie, le revenu et la santé. Comme piste de solution, il est suggéré de façon globale d'intervenir afin d'améliorer les conditions de vie des aînés dans les différentes sphères énoncées ci-haut. Il est aussi proposé d'offrir gratuitement les vaccins contre le zona pour les 65 ans et plus ainsi que pour les personnes plus vulnérables.

La pauvreté des personnes aînées en Abitibi-Témiscamingue

En Abitibi-Témiscamingue, 25 % des personnes aînées vivent sous le seuil de faible revenu, ce qui dépasse la moyenne québécoise. Les femmes âgées, particulièrement celles vivant seules, sont les plus touchées par cette situation. Les conséquences de la pauvreté se répercutent sur la santé, l'accès au logement, l'isolement social, l'accès aux soins de santé et la sécurité alimentaire des personnes âgées.

Pistes de solution :

- Effectuer une analyse approfondie de la situation par un comité régional;
- Améliorer l'accès aux soins de santé;
- Soutenir la création de logements abordables;
- Atténuer le coût de la vie;
- Sensibiliser et encourager la population à s'impliquer dans la scène communautaire;
- Adapter les programmes sociaux;
- Offrir de la formation afin d'augmenter l'employabilité des personnes aînées;
- Soutenir les proches aidants;
- Offrir des services d'éducation financière.

Région 09 - Côte-Nord

La Table de la Côte-Nord prévoit une rencontre s'adressant à l'ensemble des acteurs intéressés à la cause des aînés en mai 2024. De cette rencontre émaneront des enjeux qui serviront de fondement pour la rédaction d'avis.

Région 10 - Nord-du-Québec

À l'instar de la Côte-Nord, la Table du Nord-du-Québec, qui vient d'effectuer une restructuration majeure, envisage d'émettre des avis au courant de l'année à venir.

Région 11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Menus travaux aux aînés en Gaspésie et aux îles

Les réparations et l'entretien résidentiel constituent un enjeu de premier ordre dans cette région. La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine montre le plus haut taux de population âgée de 65 ans et plus (29.4 %) au Québec et une grande proportion de cette population est propriétaire de leurs résidences. La Table propose donc de mettre en place des mesures pour permettre aux aînés de préserver leurs résidences dans une perspective de soutien au maintien à domicile.

Pistes de solution :

- Mettre en place une entreprise d'économie sociale en réparation et entretien;
- Mettre en œuvre des mécanismes efficaces pour soutenir le développement de nouvelles idées à valeur ajoutée et leur déploiement dans les milieux (Recommandation du Commissaire à la santé et au bien-être « Bien vieillir chez soi- Évaluation de la performance des soins et services de soutien à domicile »).

Les conséquences du vieillissement en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine

Conjugué à une pénurie de main-d'œuvre, le vieillissement de la population crée une pression importante sur les organismes qui desservent les aînés en Gaspésie-îles-de-la-Madeleine. L'essoufflement des intervenants de première ligne est aussi important dans le domaine de la santé. La Table avance donc que la priorisation du maintien à domicile est urgente.

Quelques pistes de solution mises de l'avant :

- Réinvestir dans les services de première ligne pour agir sur le recrutement et la rétention du personnel (les EESAD, les CAB) ;
- Développer des services de menus travaux pour les aînés à faible revenu avec un accès aux subventions SAD;
- Multiplier le nombre d'ITMAV;
- Supporter financièrement les petites RPA;
- Soutenir les initiatives innovantes en transport et en habitation par l'assouplissement des mesures administratives.

Région 12 - Chaudière-Appalaches

Le bénévolat, engagement, reconnaissance et rétention

La Table régionale de Chaudière-Appalaches porte à l'attention de la ministre une situation qui préoccupe l'ensemble de leurs Tables de concertation locales, qui font face à une diminution du nombre de bénévoles, au défi de recrutement, et à la réduction du nombre d'heures consacrées aux activités de bénévolat auprès des aînés. Ces enjeux ont quant à elles des conséquences sur l'accomplissement de leurs missions respectives.

Pistes de solution :

- Reconnaître le bénévolat;
- Mettre en place des mesures pour faciliter le recrutement et assurer la relève;
- Proposer des incitatifs, dont un incitatif financier.

Région 13 - Laval

Critères d'admissibilités au programme PNHA et inclusion personnes âgées des communautés ethnoculturelles dans la société lavalloise

La Table régionale de concertation des aînés de Laval exprime ses inquiétudes en regard du financement de projets PNHA dans le cadre desquels les organismes œuvrant auprès des communautés ethnoculturelles dirigent exclusivement leurs projets vers une clientèle aînée issue de leur communauté. Le partenariat avec des organismes régionaux aurait avantage à être soutenu, voire exigé.

Pistes de solution proposées par la Table :

- Adresser la situation à l'échelle fédérale;
- Modifier les critères d'admissibilité du PNHA;
- Faciliter l'accès à une ressource d'interconnexion/agent de liaison.

Région 14 - Lanaudière

Les menus travaux : un service à développer

Au terme de la démarche de concertation de la Table de Lanaudière, la problématique de l'offre de services de menus travaux dans Lanaudière préoccupe les organismes du milieu. Le développement de ces services viendrait soulager plusieurs personnes âgées qui souhaitent demeurer dans leur milieu, à la maison, le plus longtemps possible et de façon sécuritaire.

Pistes de solution envisagées:

- Intégrer au plus tôt les services de menus travaux pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées;
- Permettre aux entreprises de demander un remboursement au gouvernement plutôt qu'à la personne qui reçoit le service;
- Modifier la loi fiscale en permettant aux personnes qui offrent des services domestiques de bénéficier d'un crédit d'impôt ou de réductions de taxes municipales selon le revenu de l'aîné.

Région 15 - Laurentides

La fermeture des guichets automatiques de Desjardins et le noyau villageois

La Table régionale de concertation des aînés des Laurentides attire l'attention de la ministre sur les municipalités touchées par la fermeture de leurs guichets automatiques opérés par la Caisse Desjardins.

En raison de la numérisation de l'économie, les établissements financiers font face à certains défis quant à l'intégration des personnes âgées à leur système et l'apprentissage de ces nouvelles technologies représente des défis de taille à surmonter pour la population âgée.

Pistes de solution :

- Supporter les citoyens concernés par des incitatifs tels que de la formation gratuite et des ateliers offerts par les municipalités ou autres organismes leur permettant de se familiariser avec les nouvelles technologies;
- Mettre sur pied un programme de subvention pour accéder à un outil informatique adéquat et/ou au remboursement des frais d'internet dans d'autres cas;
- Développer un serveur sécurisé ouvert à des périodes données dans des organismes communautaires (ex : FADOQ) où il est possible d'obtenir l'aide nécessaire pour effectuer des paiements en ligne;
- Installer un guichet automatique à frais minime ou gratuit, dans un lieu public et accessible à des heures de grande activité;
- Installer des guichets dans les petites municipalités moyennant la gratuité ou le retrait des frais de la location du site d'installation.

Région 16 - Montérégie

Prothèse auditive

Dans le cadre de ses démarches de concertation régionale, La Table régionale de la Montérégie a identifié l'iniquité dans l'accès aux prothèses auditives de qualité à un coût raisonnable et la couverture du gouvernement du Québec en vigueur comme étant un enjeu de santé globale chez les personnes aînées.

Le monopole accordé aux audioprothésistes exerce une pression à la hausse sur les prix des prothèses, en comparaison à l'offre des autres provinces ou en ligne.

À cet effet, la Table propose de :

- Changer la réglementation pour éliminer le monopole de la vente d'appareils auditifs;
- Permettre aux aînés d'obtenir un remboursement pour deux appareils dans le cadre de la couverture gouvernementale pour les prothèses auditives;
- Élargir le type de prothèses auditives éligibles au remboursement, afin qu'une partie du coût de prothèses auditives de qualité supérieure puisse être remboursée aux utilisateurs.

Le maintien à domicile des personnes aînées

Afin d'être d'unir les voix des acteurs de la région relativement aux grands enjeux qui touchent les aînés, la Table régionale de concertation des aîné(e)s de la Montérégie a tenu un Colloque régional des tables locales aînées le 10 mai 2023. Il en est ressorti que, parmi les nombreux thèmes abordés lors de ces rencontres, une constante demeure; le souhait des personnes aînées de vieillir à domicile et de participer socialement à leur communauté.

La proportion d'aînés vivant à domicile est considérable en Montérégie et laisse entrevoir une demande accrue pour des services de maintien à domicile dans les années à venir, et ce, dans un contexte de manque de ressources financières et humaines.

La majorité des personnes âgées désire vieillir chez eux dans un environnement sain, sécuritaire, abordable et avoir accès à toute la gamme des services de proximité.

Pour leur permettre de le faire, la Table propose de :

- S'assurer de la pérennité du financement des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale par le biais de programmes gouvernementaux;
- S'assurer d'un meilleur arrimage entre les services publics et communautaires afin d'obtenir une meilleure vue d'ensemble des services reçus par un même bénéficiaire, dans l'objectif de permettre une gestion des ressources agile, efficiente et mieux centrée sur les besoins de la personne âgée;
- Étendre à l'ensemble de la région le projet de « Clinique mobile de services de proximité » présentement déployé en Montérégie-Centre uniquement.
- Indexer le financement accordé aux organismes, notamment en soins de répit à domicile, en fonction de la réalité du marché de la main-d'œuvre qualifiée d'aujourd'hui;
- Bonifier le soutien aux familles et aux utilisateurs du chèque emploi service (CES) par le biais de changements et améliorations au programme existant.

Région 17- Centre-du-Québec

L'habitation au CDQ

Dans cet avis, la Table régionale de concertation des personnes âgées du Centre-du-Québec (TRCA CDQ) présente l'habitation comme un enjeu important chez les aînés. Ils soulignent la précarité et l'instabilité résidentielle, et la possibilité d'offrir une meilleure qualité de vie à domicile pour les personnes âgées du Centre-du-Québec. En s'appuyant sur les résultats d'une recherche de Université de Sherbrooke, la Table propose de bonifier et d'assurer la pérennité des projets déjà en place.

Afin d'assurer que les personnes âgées du Centre-du-Québec conservent le plus longtemps leur autonomie, il y a de nombreux beaux projets actuellement en action. La TRCA CDQ tient à les faire connaître et reconnaître par la population et par les instances afin de pouvoir les maintenir en place de façon permanente. Ces projets sont développés par le CAB Bécancour, le CAB Drummond, L'AREQ, le CAB Lac Saint-Pierre, la COOP Bécancour, L'ACROQ et la TRCA CDQ.

Région 18 - Nunavik

Nous sommes présentement en attente d'une rencontre avec la Table du Nunavik. Nous espérons qu'elle aura lieu très bientôt.

4. LES AVIS ÉMIS PAR LA CONFÉRENCE DES TABLES RÉGIONALES DE CONCERTATION DES AÎNÉS DU QUÉBEC (CTRCAQ)

Pour la période 2023-24, un total de trois (3) avis ont été produits par la CTRCAQ.

Tableau 2. Résumé des avis rédigés par la Conférence	
CTRCAQ	1- Avis concernant les évaluations médicales pour homologation de mandats de protection 2- Évincement de logements aînés 3- Augmentation du coût moyen du panier d'épicerie

Avis concernant les évaluations médicales pour homologation de mandats de protection

Dans cet avis, la Conférence remet en question le fait que les évaluations médicales sont couvertes par la RAMQ seulement lorsqu'elles sont réalisées par des médecins spécialistes. Les omnipraticiens doivent donc charger à leurs patients une somme d'approximativement 480\$ pour les mêmes évaluations. Considérant que ce ne sont pas tous les citoyens qui ont accès à un médecin de famille ou qui sont suivis par des médecins spécialistes, la Conférence propose de mettre en place des pistes de solutions qui offrirait une meilleure équité, dont les suivantes :

- Rembourser les médecins de famille pour les évaluations médicales dont l'objectif est l'homologation de mandats de protection (mesure retenue et appliquée par le ministère);
- Permettre à des individus sans médecin de famille de prendre rendez-vous avec un spécialiste lorsqu'il est question d'homologation, et ce sans le référencement d'un omnipraticien;
- Diminuer les coûts d'une évaluation médicale pour homologation faite par un omnipraticien.

Évincement de logements aînés

À travers la province, les cas de locataires aînés évincés de leurs logements sont nombreux. Ces évictions sont justifiées soit par la nécessité de faire des rénovations, par le changement de vocation des immeubles, ou encore par la fermeture des RPA où les aînés résident. Même si tous les groupes de la population sont susceptibles de subir les conséquences de la crise du logement, la Conférence souligne dans cet avis l'importance d'adresser les problèmes rencontrés par les aînés plus particulièrement dans leur recherche de logements abordables.

Pistes de solution :

- Transférer les fonds présentement octroyés au privé pour la construction d'immeubles à la construction de logements publics;
- Garantir le droit de contester une éviction;
- Conserver le droit de céder son bail;
- Obliger les propriétaires à tenir un registre des loyers;
- Adresser la crise du logement plus généralement. Par exemple, concevoir un gel temporaire des loyers le temps que le marché reprenne son souffle et qu'émergent des solutions plus durables;
- Mettre sur pied une cellule nationale pour coordonner les efforts actuels des MRC et des municipalités;
- Convertir les RPA qui désirent fermer leurs portes en logements communautaires. (AQR, 2023).
- Modifier les seuils de revenus exigés et augmenter les fonds octroyés pour la rénovation des immeubles existants (Vailles, 2022).

Augmentation du coût moyen du panier d'épicerie

Depuis 2020, le prix du panier d'épicerie a subi une hausse considérable. Cela consiste en un enjeu pour bon nombre d'ainés et affecte tout particulièrement la population aînée possédant un revenu fixe.

En vue de cette problématique, la Conférence suggère de :

- Créer certaines normes à aux services d'aide afin de garantir aux aînés d'avoir une alimentation saine;
- Organiser des programmes de recherche ciblant les solutions offertes à ce groupe d'ainés;
- Multiplier les points de service d'aide alimentaire au Québec;
- Continuer l'appui financier des services de popotes roulantes;
- Encourager le maintien à domicile, par exemple par la livraison de paniers contenant des denrées fraîches.

5. LES AVIS : COMPARATIF D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Une analyse comparative des enjeux soulevés dans les avis répertoriés ici révèle qu'une même préoccupation est soulevée dans plusieurs régions, soit celui du maintien à domicile. Ceci est en concordance avec le principal enjeu retenu par l'ensemble des Tables du Québec dans notre rapport de 2022 (Rencontres de concertation spéciales Tables régionales de concertation des aînés du Québec - Portrait synthèse 2022). L'enjeu du maintien à domicile est le sujet des avis émis par les régions de la Mauricie, l'Estrie, La Gaspésie, Lanaudière et la Montérégie. L'île-de-Montréal, le Centre du Québec et la Conférence ont émis, quant à eux, des avis qui se réfèrent aussi au logement et le Saguenay-Lac-St-Jean nomme l'importance du maintien à domicile. C'est donc 9 avis sur 19, soit près de la moitié des avis émis.

Nous pouvons également dégager quelques grands thèmes récurrents parmi les avis proposés. Par exemple, la question de l'accès aux services revient plusieurs fois, alors que l'accès aux soins dentaires, aux guichets automatiques, et aux menus travaux est soulevé. Nous pourrions également inclure dans ce grand thème la question de l'accès aux services via l'intelligence artificielle. Enfin, une préoccupation pour le coût de la vie et son impact sur les conditions de vie des aînés est présente dans plusieurs avis.



6. CONCLUSION

Ce rapport-synthèse vise à répondre au mandat de la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec dans le cadre de son entente avec le Secrétariat aux aînés du Québec. Au-delà des attentes qui s’y rattachent, le document a pour objectif de refléter le dynamisme, la présence, l’énergie et le support déployés par les Tables régionales de concertation auprès des Tables locales, des partenaires et des organismes ou organisations œuvrant auprès des aînés, et ce, dans chaque région du Québec.

L’élaboration de ces avis par les Tables régionales de concertation permet non seulement d’extraire de précieuses informations pour le développement de politiques publiques et de services, mais témoigne du leadership qu’exercent les TRCA dans leurs régions respectives. Les avis mettent en commun la contribution de centaines de partenaires et de citoyens sous un thème commun : l’amélioration des conditions de vie des personnes âgées. Il va sans dire que la production de ces avis est importante afin d’enrichir et de mieux orienter les décisions politiques.

Nous souhaitons que ce portrait synthèse puisse mettre de l’avant l’importante d’adresser des enjeux qui touchent les personnes âgées québécoises. Cette démarche concertée de la CTRCAQ en est seulement une parmi tant d’autres en cours et à venir dont l’objectif principal est de favoriser le mieux-être des aînés au Québec.



info@conferencedestables.org

www.conferencedestables.org
conferencedestables.webnode.fr